

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Titulaires. — II Avis officiel. — III Chronique diocésaine. — IV Pauvres âmes ! — V Pèlerins canadiens à Paray-le-Monial. — VI Pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes, Rigaud. — VII Décisions liturgiques et canoniques. — VIII Profession religieuse. — IX Solennité religieuse au Cap de la Madeleine. — X Nouvelles dominicaines. — XI Bibliographie. — XII La première église dédiée à saint Jean-Baptiste de la Salle à Rome. — XIII Aux prières.

### TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 26 août

DIOCÈSE LE MONTREAL. — Solennité des titulaires de Saint-Joachim (Pointe-Claire), de Saint-Bernard (Lacolle), de Saint-Barthélemy et de Saint-Louis (Montréal et Terrebonne).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE — Fête du titulaire du Saint-Cœur de Marie (Granby) ; solennité de ceux de Saint-Joachim et de Saint-Louis-de-Bonsecours.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Louis (Westbury).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD — Solennité des titulaires de Saint-Joachim (Chateauguay) et de Sainte-Jeanne de Chantal (Ile Perrot).

### AVIS OFFICIEL

LES prêtres du diocèse se savent déjà autorisés à dire, chaque fois qu'ils le trouvent opportun et que la liturgie le permet, soit l'oraison *ad petendam pluviam*, soit l'oraison *ad petendam serenitatem*.

Vu l'abondance des pluies qui menacent de causer un dommage considérable aux récoltes, Mgr l'archevêque leur donnent, en outre, la faculté spéciale de faire des processions ou toute autre prière publique, pour obtenir du ciel une température plus favorable.

## CHRONIQUE DIOCESAINE

**M**ERCREDI dernier, un grand nombre de prêtres venaient rendre leurs hommages à Mgr l'archevêque, à l'occasion du troisième anniversaire de son élévation au trône archiépiscopal de Montréal.

Bien des œuvres ont été entreprises durant ces trois dernières années. Le clergé et les communautés religieuses ont généreusement répondu à l'appel du premier pasteur, dans l'accomplissement de ces œuvres d'intérêt public ou de piété.

Plusieurs paroisses ont été fondées, des églises ont été construites ou restaurées, l'instruction dans les collèges et les écoles primaires est devenue de plus en plus soignée et suivie.

La paix et l'union qui règnent dans toute l'étendue du diocèse, continueront de porter leurs fruits aussi nombreux que précieux.

\* \*

Les solennités de la Portioncule n'ont pas eu cette année leur éclat accoutumé. La température pluvieuse d'une partie de la journée du 2 août, ont empêché un grand nombre de visites.

Cependant, à l'église des Franciscains on a pu compter jusqu'à cinq cents visites par minute. En accordant à l'église du Très-Saint-Sacrement et à celle de Notre-Dame-de-Pitié la même proportion, on constate avec bonheur que cette dévotion tient désormais fortement au cœur de notre population.

\* \*

Le 15 août prochain, les Acadiens réunis en grande convention, à Arichat, célébreront leur fête nationale, l'Assomption de la Sainte Vierge. La population française de la province de Québec, qui compte un bon nombre de familles de descendance acadienne, unira sa voix à celle de ses frères des provinces maritimes, pour chanter la gloire du passé et les espérances de l'avenir. Aux Acadiens, en effet, nous devons notre part de reconnaissance.

Lors du grand  
l'Acadie furent  
ple. Les paroiss  
Saint-Jacques-d  
notre vie nation  
un grand nomb  
La nation acadi  
reçu plusieurs f  
Pourquoi a-t-e  
C'est le secret  
ble à sa religion e  
sité de son marty  
Dès son origin  
rables. Son bras  
dispersé par le v  
à jamais enseveli  
les victoires.  
Aujourd'hui, sa  
bien des conquête  
fuiront par triom  
Au jour de la fé  
tenant de la gloire  
sans crainte les lu  
sée ; le calme se fé  
geline. Le chant n  
transmettra, aux A  
de la foi et de la  
pas mourir.

Deux missions n  
la-Merci et Saint-E  
Ordre, un beau tém  
reproduire ici. Les  
paroisses et un sujet  
teur du diocèse.  
" Notre-Dame-de-  
rentides, est une par  
tants sont des chréti  
les sacrifices quand  
tauce des maisons et  
tous rendus trois fois  
pour entendre la par

Lors du *grand dérangement* de 1755, les expatriés de l'Acadie furent pour nous un enseignement et un exemple. Les paroisses où ils s'établirent, entre autres celles de Saint-Jacques-de-l'Achigan et de l'Acadie ont fourni à notre vie nationale des citoyens exemplaires, et à l'Eglise un grand nombre de prêtres et de religieuses.

La nation acadienne, qui renaît à la vie des peuples, a reçu plusieurs fois le baptême de la persécution.

Pourquoi a-t-elle tant souffert ?

C'est le secret de Dieu. Seul son attachement inviolable à sa religion et à sa langue, a égalé la durée et l'intensité de son martyre.

Dès son origine, ce peuple a soutenu des assauts mémorables. Son bras abattait souvent de fiers ennemis. Puis dispersé par le vent du fanatisme, longtemps on l'a cru à jamais enseveli dans ses défaites plus glorieuses que les victoires.

Aujourd'hui, sa vie est robuste. Il lui reste sans doute bien des conquêtes à faire ; mais ses justes réclamations fuiront par triompher.

Au jour de la fête nationale, ces citoyens, en s'entretenant de la gloire de leurs ancêtres, peuvent envisager sans crainte les luttes de l'avenir. La tourmente est passée ; le calme se fera peu à peu sur le beau pays d'Évangéline. Le chant national des Acadiens, *l'Ave maris Stella*, transmettra, aux âges futurs, le plus touchant témoignage de la foi et de la force d'un petit peuple qui ne veut pas mourir.

\* \* \*

Deux missions naissantes et pauvres, Notre-Dame-de-la-Merci et Saint-Émile, reçoivent, dans la *Revue du Tiers-Ordre*, un beau témoignage que nous sommes heureux de reproduire ici. Leur piété est un exemple pour les paroisses et un sujet de consolation pour le premier pasteur du diocèse.

Notre-Dame-de-la-Merci, située au sommet des Laurentides, est une paroisse peu peuplée ; mais ses habitants sont des chrétiens fermes et généreux, prêts à tous les sacrifices quand il s'agit de la religion. Malgré la distance des maisons et la difficulté des chemins, ils se sont tous rendus trois fois par jour à leur chapelle de bois, pour entendre la parole de Dieu.

“ A la clôture d'une retraite de quatre jours seulement, le Père missionnaire a eu la consolation de donner le saint habit du Tiers-Ordre à tous les paroissiens, sans exception, qui avaient atteint l'âge marqué par la Règle. Les plus jeunes attendent avec impatience le jour où ils pourront, eux aussi, devenir enfants de saint François.

“ Cette Fraternité se maintiendra dans sa ferveur de la retraite, conduite qu'elle est par M. Jos. Vigneault, prêtre zélé et entièrement dévoué à saint François.

“ Saint-Emile est aussi une excellente paroisse foncièrement chrétienne. Pendant une retraite de quatre jours, le Père missionnaire a vu tous ces fervents paroissiens se rendre régulièrement à tous les exercices, malgré la distance des rangs. A la clôture de la retraite, une trentaine d'entre eux ont été admis à prendre le saint habit. Dans un avenir prochain la paroisse entière appartiendra à saint François. ”

LUDOVIC D'EU.

## PAUVRES AMES !

**I**l est des âmes superficielles qui n'approfondissent rien et ne savent se fixer à rien. Elles lisent beaucoup de livres de piété, ou plutôt un peu de tous ces livres, cherchant toujours quelque chose de nouveau à lire, sans jamais rien achever.

Elles assistent à beaucoup d'offices, écoutent beaucoup de sermons, se sentent parfois émues, mais ne font rien pour s'améliorer.

Elles papillonnent de prière en prière, de dévotion en dévotion, lassant mille directeurs et vivant sans paix, sans profit, sans vertu, faute de s'arrêter à rien.

Il y a des âmes indolentes qui n'ont jamais le courage de se mettre une bonne fois à l'œuvre dans la vertu. Elles “ voudraient ” bien — mais elles ne “ veulent pas ”.

Elles promettent sincèrement, mais remettent toujours au lendemain pour commencer.

Elles comprennent leurs obligations, elles gémissent de leur lâcheté, elles se proposent de compenser le temps perdu, et elles s'en tiennent là, essayant à peine, ne persévérant jamais ! Pauvres âmes ! Pauvres nullités !

PE

Extraits d'une co  
de Q

**N**OUS som  
le 20 j  
déposé :

pelle des Apparit  
pour y porter au  
nos cœurs... Aut  
et modeste, autan  
tel est en marbre  
Capalti, représenta  
Bienheureuse Ma  
sont conservés les  
prosternons pour l  
de nous obtenir qu  
dans nos âmes qu  
racheté le monde.

Les murs de la  
bannières déposées  
De la voûte penden  
nuit en l'honneur d

Aujourd'hui ça été  
chapelle des Apparit  
Ce matin tous les  
ont célébré leur mess  
messe des pèlerins a  
P. Pichon. Nous avo  
grand étonnement de

## PELERINS CANADIENS

### A PARAY-LE-MONIAL

Extraits d'une correspondance de M. J.-B. Lagacé à *La Verité*  
de Québec — et de *l'Univers* de Paris

#### Le 20 Juin

**N**OUS sommes arrivés à Paray-le-Monial, mercredi le 20 juin dans l'après-midi..... Après avoir déposé nos sacs de voyage, c'est vers " la chapelle des Apparitions " que nous voulons diriger nos pas, pour y porter aux pieds du divin Maître l'hommage de nos cœurs... Autant l'extérieur du petit temple est simple et modeste, autant l'intérieur est richement décoré. L'autel est en marbre blanc et surmonté du beau tableau de Capalti, représentant l'apparition de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Arrivés à la chaise où sont conservés les précieux restes de la sainte, nous nous prosternons pour lui demander de nous venir en aide, et de nous obtenir que de la source du divin Cœur tombent dans nos âmes quelques gouttes de cet amour qui a racheté le monde.

Les murs de la chapelle disparaissent sous les riches bannières déposées par les villes et les sociétés de France. De la voûte pendent des lampes d'or qui brûlent jour et nuit en l'honneur du Cœur adorable de Jésus.

#### 21 Juin

Aujourd'hui ça été le jour de la patrie canadienne. La chapelle des Apparitions a été à nous toute la journée. Ce matin tous les prêtres qui font partie du pèlerinage ont célébré leur messe dans le vénérable sanctuaire. La messe des pèlerins a été célébrée à 7.30 heures par le R. P. Pichon. Nous avons chanté nos cantiques français, au grand étonnement de la plupart des visiteurs, déjà en

jours seulement,  
on de donner le  
paroissiens, sans  
qué par la Règle.  
nce le jour où ils  
saint François.  
sa ferveur de la  
Vigneault, pré-  
rançois.  
paroisse fonciè-  
e de quatre jours,  
ats paroissiens se  
es, malgré la dis-  
ite, une trentaine  
aint habit. Dans  
appartiendra à  
LUDOVIC D'EU.

l'approfondissent  
Elles lisent beau-  
peu de tous ces  
le nouveau à lire,  
outent beaucoup  
mais ne font rien

, de dévotion en  
vant sans paix,  
à rien.  
amais le courage  
ns la vertu. Elles  
ulent pas".  
attent toujours

elles gémissent  
penser le temps  
à peine, ne per-  
s nullités!

grand nombre, qui s'imaginaient que nous parlions l'anglais. Puis le reste de la matinée a été consacré à visiter Paray-le-Monial... Mais vers les 3 heures de l'après-midi, nous nous réunissions tous autour de notre bannière, dans une des cours intérieures pour présenter nos hommages au cardinal Perraud. Son Eminence souhaita la bienvenue aux Canadiens dans la cité du Sacré-Cœur, dans un langage vraiment académique, et nous fit une allocution touchante.

Ensuite nous pénétrâmes dans le sanctuaire en chantant le cantique des pèlerins. Là le R. P. Pichon prononça un discours plein de chaleur et lut avec les pèlerins la consécration solennelle de la patrie canadienne au Sacré-Cœur de Jésus.  
(M. J.-B. Lagacé.)

### Le 22 juin

#### La Fête du Sacré-Cœur — La journée des nations

Nous lisons dans l'*Univers* de Paris : " La fête du 22 juin à Paray-le-Monial a été un grand triomphe pour le Sacré-Cœur. Quinze mille pèlerins ont acclamé sa royauté sociale en de splendides manifestations. Mais plus encore que leur nombre, leur composition et leur qualité ont donné à cette fête un caractère vraiment exceptionnel. Il était venu des foules plus nombreuses à Lourdes et à Paray même ; mais jamais peut-être en notre pays un pèlerinage n'avait réuni une aussi brillante élite de toutes les nations.

Le cardinal Perraud a présidé les cérémonies, entouré de Mgr Corrigan, archevêque de New York, de Mgr Doutreloux, évêque de Liège, de Mgr Geay, évêque de Laval, de Mgr Lopez, évêque de Vitoria, en Espagne, de Mgr Vidal, évêque des îles Fedji, en Océanie, de Mgr Fergus O'Connor, évêque de l'Australie, de trois évêques brésiliens, du gouverneur ecclésiastique de Valparaiso (Cuba), de M. Younès, délégué du patriarche des Maronites, etc.

On se montre dans la foule LL. Altesses royales le comte de Caserte, et son fils le prince Gennaro de Bourbon-Sicile ; Mme la comtesse d'Eu et son fils dom Pedro d'Orléans-Bragance ; le duc d'Alençon, le général Charette, le général Récamier, etc...

Plus de cent  
Paray, pour avo  
la belle conséc  
chési, archevêq  
Pichon, directer  
du pèlerinage, g  
et d'une riches  
signe internatio  
gante médaille  
symbole nation  
même on appla  
au Sacré-Cœur...

Mais revenons  
bec.

Dès l'aurore la  
tres on suspend  
pèlerins arrivaie  
dirigeaient vers  
fermé ses portes  
jusque sur le per  
saints mystères au  
buent la communi  
s'agenouiller à la  
Le ciel est men  
même anxiété : "  
brise fraîche peu  
heures le soleil lais  
nières et des drapea  
foule bruyante, ma  
des fêtes de l'Eglise  
Maintenant dans

Maintenant dans  
cloches sonnent à t  
tique du temple...  
précédés de leurs bar  
du Sud ont envoyé  
le gouverneur ecclé  
Mgr l'archevêque  
famille de Garcia Mo  
l'île Maurice, la Gr  
Pologne, la Belgique  
envoyé des représent

ous parlions l'an-  
consacré à visiter  
es de l'après-midi,  
tre bannière, dans  
r nos hommages  
uhaita la bienve-  
ré-Cœur, dans un  
fit une allocution

ctuaire en chan-  
Pichon prononça  
rec les pèlerins la  
adienne au Sacré-  
J.-B. Lagacé.)

des nations

" La fête du 22  
triomphe pour le  
eclamé sa royauté  
Mais plus encore  
t leur qualité ont  
ent exceptionnel.  
es à Lourdes et à  
en notre pays un  
brillante élite de

rémonies, entouré  
ork, de Mgr Dou-  
évêque de Laval,  
Espagne, de Mgr  
ie, de Mgr Fergus  
ois évêques brési-  
alparaiso (Cuba),  
les Maronites, etc.  
tesses royales le  
ennaro de Bour-  
son fils dom Pedro  
e général Charette.

Plus de cent Canadiens sont arrivés dès le 20 juin à Paray, pour avoir leurs exercices particuliers et prononcer la belle consécration du Canada composée par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Conduits par le R. P. Pichon, directeur spirituel, et par M. Rivet, organisateur du pèlerinage, groupés autour d'une bannière d'un goût et d'une richesse incomparables, ils portent, outre l'insigne international, commun à tous les pèlerins, une élégante médaille suspendue à une feuille d'érable en émail, symbole national du Canada. On remarque et parfois même on applaudit dans les rues leurs beaux cantiques au Sacré-Cœur..."

Mais revenons au correspondant de la *Vérité* de Québec.

Dès l'aurore la ville était pleine de rumeurs. Aux fenêtres on suspendait des oriflammes et des drapeaux ; les pèlerins arrivaient par groupes, bannière en tête, et se dirigeaient vers la chapelle de la Visitation qui n'a pas fermé ses portes de la nuit. Aussi la foule y regorge jusque sur le perron, tandis que les prêtres célèbrent les saints mystères aux douze autels de la chapelle et distribuent la communion aux milliers de fidèles qui viennent s'agenouiller à la table sainte.

Le ciel est menaçant et sur tous les visages se lit la même anxiété : " S'il allait pleuvoir ! " Cependant une brise fraîche peu à peu disperse les nuages, et vers 9 heures le soleil laisse jouer ses rayons sur les ors des bannières et des drapeaux qui claquent au vent. Etrange cette foule bruyante, mais paisible et joyeuse de cette joie pure des fêtes de l'Eglise !

Maintenant dans les vieilles tours de la basilique, les cloches sonnent à toutes volées et la foule assailit le portique du temple... Les pèlerins arrivent par groupes, précédés de leurs bannières. Les républiques de l'Amérique du Sud ont envoyé de nombreux prêtres parmi lesquels le gouverneur ecclésiastique de Valparaiso, délégué par Mgr l'archevêque de Santiago. Neuf membres de la famille de Garcia Moreno sont dans les rangs. La Réunion, l'île Maurice, la Grèce, le Liban, l'Egypte, l'Irlande, la Pologne, la Belgique, l'Angleterre, les Etats-Unis ont envoyé des représentants. Le Canada surtout a su se dis-

tinguer dans ce concours des peuples chrétiens, car nous sommes au-delà de cent vingt pour représenter notre patrie auprès du Sacré-Cœur. Notre bannière, la plus belle de toutes celles qui figurent dans la procession, est acclamée par la foule. Et dans ce ciel bleu, dans la pleine lumière du soleil, on croit assister à un apothéose. N'est-ce pas en effet le triomphe du Christ que nous fêtons aujourd'hui ? La vaste nef de l'église ne peut contenir les pieux pèlerins et la place de l'église est noire de monde.

Par la rue principale de la ville le clergé, précédé de la croix, s'avance vers la grande porte de la basilique. Les nombreux évêques et archevêques font escorte à S. E. le cardinal Perraud, revêtu de sa robe et de son manteau cardinalices ; et c'est au chant de " Pitié, mon Dieu " qu'il fait son entrée dans la basilique.

La grand'messe fut chantée par Mgr Corrigan, archevêque de New-York. Ce qui m'impressionna vivement ce fut d'entendre tout le peuple chanter la Messe Royale... Dans ce temple aux voûtes élevées, aux verrières éclatantes, il me semble que c'était l'humanité qui criait son espérance et rendait hommage à la divinité du Christ Sauveur. Et le cardinal Perraud dans son discours rendit pleinement, il me semble, cette pensée. " *Adorabo ad templum sanctum tuum.*" Il y a trois temples : le temple où réside la divinité, le Cœur de JÉSUS temple de l'amour, temple où la société moderne trouve un asile et un port assuré contre les erreurs et les défaillances du siècle, enfin notre cœur où doit brûler l'encens de la reconnaissance et de l'immolation.

A deux heures de l'après-midi, le R. P. Coubé a prononcé son discours tant espéré par les pèlerins. Petit et nerveux, l'orateur a su empoigner son auditoire par le charme de sa parole, par la puissance de son geste et surtout par l'ardeur et l'enthousiasme dont on le sentait tout vibrant. " *Ecce rex vester,* " tel fut le texte de son sermon : " Quand vient le soir — a-t-il dit — on sent le besoin de s'agenouiller et de prier ; à la fin de ce siècle les peuples ont ressenti ce besoin de pardon et de reconnaissance, et je les vois, en ce moment, réunis dans ce temple pour proclamer la royauté du Roi des rois. " Une heure durant il captiva l'attention de son auditoire et les tint sous le charme de son éloquence.

A cause du g  
pu se frayer un  
Perraud décida  
main aurait lieu  
arrière de la bas  
ble. On se form  
l'autel élevé au  
l'autel le cardina  
ment fut exposé  
tre vieillard pro  
par Léon XIII.  
la sainte formule.  
tion du T. S.-Sac  
démonstration gr  
vir. Ah ! qu'il éta  
la voûte bleue du  
était beau d'enter  
de travailler au tr  
au nom de leurs p  
nel de vivre et de  
a tant aimé les ho  
A cette heure s  
canadien se tenait  
devant l'autel, et q  
l'Eglise et du Sacré  
nait sous la caresse  
dans nos voix, c'éta  
poitrines.  
Le soir, il y eut  
procession aux flam  
leux de foi, d'entho  
s'élevaient des rues  
sur la ville toute illu  
ticolores se mourant  
sur les vieilles façad  
enthousiasme qui en  
sait l'âme d'espérance

chrétiens, car nous  
présenter notre patrie  
plus belle de toutes  
clamée par la foule.  
nière du soleil, on  
s'en effet le triom-  
phateur? La vaste nef  
des pèlerins et la place

clergé, précédé de  
de la basilique.  
font escorte à S.  
et de son man-  
Pitié, mon Dieu "

Corrigan, arche-  
vêque, vivement  
à Messe Royale...  
verrières éclatan-  
té qui criait son  
vinité du Christ  
on discours ren-  
ée. " *Adorabo ad*  
les : le temple où  
mple de l'amour,  
asile et un port  
lances du siècle,  
de la reconnais-

Coubé a pronon-  
és. Petit et ner-  
veux par le charme  
de et surtout par  
son tout vibrant.  
sermon : " Quand  
on de s'agenouil-  
lés ont senti  
ce, et je les vois,  
pour proclamer la  
parant il captiva  
par le charme de

A cause du grand nombre de pèlerins qui n'avaient pu se frayer un passage jusqu'à la basilique, le cardinal Perraud décida que l'acte de consécration du genre humain aurait lieu dans le beau jardin qui se trouve en arrière de la basilique. Et ce fut un spectacle inoubliable. On se forma en procession et l'on se dirigea vers l'autel élevé au milieu du jardin. Arrivés au pied de l'autel le cardinal et le clergé s'agenouillèrent, le S.-Sacrement fut exposé et, d'une voix emue, le vénérable et illustre vieillard prononça l'acte de consécration ordonné par Léon XIII. Puis tout le peuple répéta à haute voix la sainte formule. La cérémonie se termina par la bénédiction du T. S.-Sacrement. Ceux qui ont assisté à cette démonstration grandiose n'en perdront jamais le souvenir. Ah ! qu'il était beau, là sous les grands arbres, sous la voûte bleue du firmament, devant JÉSUS-HOSTIE, qu'il était beau d'entendre ces milliers de voix faire le vœu de travailler au triomphe du Cœur de JÉSUS. et prendre au nom de leurs patries respectives, l'engagement solennel de vivre et de mourir dans l'amour de ce " Cœur qui a tant aimé les hommes. "

A cette heure solennelle, il me sembla que le peuple canadien se tenait debout à côté de la France chrétienne, devant l'autel, et qu'il devenait à son tour fils aîné de l'Eglise et du Sacré-Cœur. C'était sa bannière qui rayonnait sous la caresse du soleil, c'était sa voix qui résonnait dans nos voix, c'était son cœur qui palpait dans nos poitrines.

Le soir, il y eut par les rues de la ville une grande procession aux flambeaux. Ce fut un spectacle merveilleux de foi, d'enthousiasme et de poésie. Ces chants qui s'élevaient des rues et passaient en ondes harmonieuses sur la ville toute illuminée, ces milliers de lumières multicolores se mourant dans la nuit sereine qui répandaient sur les vieilles façades des lueurs rouges et blanches, cet enthousiasme qui enflammait les cœurs, tout cela remplissait l'âme d'espérance et d'une joie indéfinissable.

## PELERINAGE

## A NOTRE-DAME-DE-LOURDES, RIGAUD

10<sup>ème</sup> pèlerinage annuel

Sous la direction du Rév. Père Ducharme, C S. V.

*Par le Pacifique Canadien*

**D**ÉPART. — Mercredi, le 15 août, de la gare Viger, Montréal, à 6.30 heures du matin. Le convoi arrêtera à toutes les stations intermédiaires, jusqu'à Rigaud.

PRIX DU BILLET. — De Montréal, aller et retour. — pour les adultes : \$1.00 ; — pour les enfants : \$0.50.

RETOUR. — Mercredi, le 15 août. — Départ de Rigaud, à 4.30 heures du soir.

DIRECTEURS. — Les Clercs de Saint-Viateur.

N. B. — On pourra se procurer, au bas du rocher de Notre-Dame de Lourdes à Rigaud, un repas complet pour 25 centins.

## DECISIONS

## Liturgiques et Canoniques

## I

*Instruction générale concernant le mode de célébration des triduums solennels à l'occasion des béatifications*

**L**E triduum solennel a pour objet de rendre, pour la première fois et pendant trois jours consécutifs, à un nouveau bienheureux, le tribut du culte et les honneurs des autels. Les cérémonies de ce culte doivent être, en premier lieu, strictement *liturgiques*, c'est-à-dire consister dans la messe solennelle et dans les vêpres également solennelles, si les circonstances le permettent. D'autres fonctions ecclésiastiques sont aussi permises, comme des prières entremêlées de la récitation de l'oraison dominicale et de la salutation angélique, les litanies de la très sainte Vierge et la bénédiction solennelle du très Saint-Sacrement, pourvu que le consentement de l'ordinaire ait été préalablement obtenu.

Le panégyrique sera prononcé pendant la solennité de la messe, après le chant de l'évangile ; on pourra le considérer en semblable

circonstance com  
cera soit avant s  
aura soin de ne  
l'oraison *Pro gra*  
Ces disposition  
solennelles à l'occe  
Sainteté N. T. S.  
juillet 1899.

Pendant les trid  
canonisations, les r  
jours des fêtes dou

*Indult concernant i  
Baptiste de*

Après les cérémor  
Jean-Baptiste de la  
grégation des Frères  
dernier, dans la basil  
Frère Robustinien, l  
adressé à N. T. S. I  
ques, à l'effet d'obte  
messe propre du dit  
l'indulgence partielle  
de huit jours qui sera  
d'une année, à partir  
les églises et oratoires  
dans les autres avec le  
En conséquence, la  
pouvoirs que lui a spé  
ment aux indults précé  
1o Que dans toutes

des Ecoles chrétienne  
messes, on puisse céléb  
saint fondateur, sous le  
2o Que les fidèles de  
tents, ayant confessé le

circonstance comme tenant lieu d'homélie ; ou bien on le prononcera soit avant soit après les vêpres. Le dernier jour du triduum on aura soin de ne pas omettre le chant solennel du *Te Deum*, avec l'oraison *Pro gratiarum actione*.

Ces dispositions, qui devront être aussi observées dans les octaves solennelles à l'occasion des canonisations, ont été approuvées par Sa Sainteté N. T. S. Père le Pape Léon XIII, dans l'audience du 24 juillet 1899.

C. card. MAZZELLA, *préfet*.

C. PANICI, *secrétaire*.

Pendant les triduum et octaves solennels célébrés à l'occasion des canonisations, les messes basses des saints sont permises, même les jours des fêtes doubles de seconde classe.

## II

### *Indult concernant la célébration des fêtes en l'honneur de saint Jean-Baptiste de la Salle — à l'occasion de sa canonisation*

Après les cérémonies solennelles de la canonisation du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, confesseur, prêtre et fondateur de la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, accomplies le 24 mai dernier, dans la basilique patriarcale du Vatican, le Révérendissime Frère Robustinien, postulateur général de la dite congrégation, a adressé à N. T. S. Père le Pape Léon XIII de très humbles suppliques, à l'effet d'obtenir de Sa Sainteté les privilèges, soit de la messe propre du dit confesseur, soit de l'indulgence plénière et de l'indulgence partielle pour les fidèles, pendant les fêtes de trois ou de huit jours qui seraient célébrées, selon l'usage, pendant le cours d'une année, à partir du dit jour de la canonisation solennelle, dans les églises et oratoires publics appartenant à la dite congrégation, et dans les autres avec le consentement des ordinaires.

En conséquence, la Sacrée Congrégation des Rites, en vertu des pouvoirs que lui a spécialement accordés le Saint-Père et conformément aux indults précédents du même genre, a daigné accorder :

1o Que dans toutes les églises ou oratoires de l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes, chaque jour du triduum, et à toutes les messes, on puisse célébrer les messes propres et approuvées du dit saint fondateur, sous le rite double de seconde classe.

2o Que les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, vraiment pénitents, ayant confessé leurs péchés et reçu la sainte communion, visi-

S, RIGAUD

iel

orme, C S. V.

de la gare Viger,  
1. Le convoi arrêté  
jusqu'à Rigaud.  
aller et retour. —  
enfants : \$0.50.  
Départ de Rigaud.

Viateur.

pas du rocher de  
un repas complet

ues

bration des triduum  
ations

ire, pour la première  
, à un nouveau bien-  
neurs des autels. Les  
ier lieu, strictement  
solennelle et dans les  
ances le permettent.  
permises, comme des  
dominicale et de la  
e Vierge et la béné-  
rvu que le consente-

denité de la messe,  
sidérer en semblable

teront les églises ou oratoires, où seront célébrés les dites solennités de trois ou de huit jours, et y prieront quelque temps aux intentions de N. T. Saint-Père, puissent gagner une fois l'indulgence plénière, en la forme accoutumée de l'Eglise ; et que tous ceux qui, pendant le temps déterminé, au moins contrits de cœur, visiteront les mêmes églises ou oratoires, et y prieront comme il est dit plus haut, puissent gagner une indulgence partielle de sept ans, une fois chaque jour.

Toutes ces indulgences, soit plénières, soit partielles, applicables aux âmes du purgatoire, ne peuvent être appliquées qu'à elles pendant tout le cours de cette année sainte (1900).

Nonobstant toutes choses contraires. Le 13 juin 1900.

† C. card. ALOISI-MASELLA,

*Pro dataire, pro préfet de la S. C. des Rites.*

† D. PANICI,

*Archevêque de Laodicée, secrétaire.*

### III

#### *Absoute*

Quand on fait l'absoute et que le cadavre n'est pas *moraliter praesens*, le célébrant et le diacre se placent entre l'autel et le catafalque, et le sous-diacre en face d'eux. (20 juin 1899.)

### IV

#### *Office divin*

Quand l'office d'un confesseur est renvoyé accidentellement ou perpétuellement au jour suivant, on doit dire même aux secondes vêpres : *Meruit beatas*. (13 juin 1899.)

### V

#### *Encensement*

On peut aux vêpres des fêtes des saints encenser leurs images placées près de l'autel, mais de deux coups seulement, et après l'encensement de l'autel. (7 juillet 1899.)

### VI

#### *Matines*

D'après une décision de la Sacrée Congrégation des Rites du 7 février 1886, approuvant l'opinion de saint Alphonse de Liguori, il

faut terminer les *Matines*, et l'oraison du *Benedicamus Domini*

Pon

Le Saint-Office a pu les prêtres exposés à v dant toute la traversée les ports de relâche, d qui sont à bord, sans l'ordinaire du lieu de seule condition mise à la confession dans leur appréciée par les prêtres nombre de démarches, se soumettre pour pouv

D'après la Constitution de la Confrérie du Rosaire qui patentes du général des Fraternités, doit se pourvoir de l'argent fixé d'abord à une somme le 1<sup>er</sup> octobre 1900.

Passé cette date, les Confréries qui n'ont pas de diplôme reconnues sont supprimées.

En conséquence et à part des registres de ces Confréries, il n'y a plus aucune des indulgences le premier dimanche du mois. Nous croyons utile de rap- porter les décisions des Confréries du Rosaire qui pourraient résulter, après le décret de nouvelles érections.

Les renseignements à fournir sont : le nom du diocèse, vocable de l'

faut terminer les Matines non suivies de Laudes par : *Dominus vobiscum*, et l'oraison du jour ; et dire ensuite : *Dominus vobiscum*. — *Benedicamus Domino*, — *Fidelium*, et le *Pater*.

## VII

*Pouvoirs des confesseurs sur mer*

Le Saint-Office a publié, le 4 avril 1900, un décret qui intéresse tous les prêtres exposés à voyager sur mer. Dorénavant, ils jouiront pendant toute la traversée, et même durant le séjour des bâtiments dans les ports de relâche, de la faculté de confesser toutes les personnes qui sont à bord, sans avoir besoin de prendre des pouvoirs, soit de l'ordinaire du lieu de départ, soit de celui des ports de relâche. La seule condition mise à cette faveur est qu'ils soient approuvés pour la confession dans leur diocèse. Cette concession sera hautement appréciée par les prêtres et par les fidèles, et supprime un grand nombre de démarches, auxquelles on était jusqu'à présent forcé de se soumettre pour pouvoir confesser à bord d'un vaisseau.

## VIII

*Confrérie du Rosaire*

D'après la Constitution *Ubi primum*, du 2 octobre 1898, toute Confrérie du Rosaire qui ne possède pas ou n'a pas possédé de lettres-patentes du général des Frères-Prêcheurs pour l'érection de cette Confrérie, doit se pourvoir de ces lettres dans un délai que le Saint-Père avait fixé d'abord à une année et qu'il a daigné proroger jusqu'au 2 octobre 1900.

Passé cette date, les Confréries — valides à l'origine ou revalidées depuis — qui n'ont pas demandé et obtenu de l'ordre de Saint-Dominique un diplôme reconnaissant leur existence, seront par là même supprimées.

En conséquence et à partir du 2 octobre 1900, les inscriptions faites aux registres de ces Confréries seraient sans valeur, et on ne gagnerait plus aucune des indulgences attachées soit à la procession du premier dimanche du mois, soit à la visite de l'autel du Rosaire.

Nous croyons utile de rappeler ces prescriptions à MM. les directeurs de Confréries du Rosaire, afin d'éviter l'embarras et les frais qui pourraient résulter, après le 2 octobre 1900, de la nécessité de procéder à de nouvelles érections.

Les renseignements à fournir sont les suivants : nom de la paroisse, nom du diocèse, vocable de l'église où se trouve la Confrérie.

les dites solennités  
temps aux intentions  
indulgence plénière,  
ceux qui, pendant  
visiteront les mêmes  
le plus haut, puissent  
se fois chaque jour.  
articulaires, applicables  
nées qu'à elles pen-

in 1900.

MASELLA,

de la S. C. des Rites.

PANIGI,

modicée, secrétaire.

n'est pas moraliter  
re l'autel et le cata-  
399.)

accidentellement ou  
même aux secondes

renseigner leurs images  
seulement, et après

tion des Rites du 7  
honse de Liguori, il

## PROFESSION RELIGIEUSE

**A** l'Hôpital-Général de Montréal, le 7 du mois courant, Mgr l'archevêque a admis à la profession religieuse les sœurs : Dorion — Saint-Eusèbe ; Siebenaller ; Lachapelle — Saint-Barthélemy ; Ripeau et Marcil.

La messe a été dite par M. J.-F.-R. Arnaud, curé de Saint-Sulpice.

Le sermon a été donné par Sa Grandeur.

M. J.-F.-X. Léveillé, p. s. s., chapelain, et MM. A.-C.-H. Paquet, curé de Saint-Albans, P. Q., et J.-U. Demers, sous-diacre, étaient présents.

## SOLENNITE RELIGIEUSE

### Au Cap-de-la-Madeleine

**J**EUUDI, le 6 septembre, l'avant-veille de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, aura lieu, au Cap-de-la-Madeleine, une grande solennité religieuse. Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières bénira la Tour Antonia, l'Arc monumental de l'Ecce Homo, avec les nouveaux tableaux, représentant d'après nature la Voie Douloureuse, et inaugurerá solennellement le *Fac Simile* de l'édicule qui renferme le tombeau de Notre-Seigneur à Jérusalem.

Des pèlerinages s'organiseront pour la solennité, par bateaux et par chars de Québec et de Montréal, et sur tout le parcours intermédiaire.

## NOUVELLES DOMINICAINES

**N**OUS lisons dans *le Rosaire* de Saint-Hyacinthe :

Le Très Révérend Père Monpeurt, Provincial de France, qui s'était embarqué au Havre le 7 juillet, est arrivé à notre couvent de Saint-Hyacinthe mardi matin le 17 juillet. Le Très Révérend Père Monpeurt vient faire la visite des quatre maisons que la province de

France possède  
couvent canon

Le 17 juillet,  
cait à la commu  
exprimé le Tr  
démission comm  
cinthe.

Le Très Révé  
louer, en terme  
avec lesquels le  
de sa charge d  
qualités, le Très  
s'attirer la sympa  
les amis de l'Ord  
Tous conserve  
regretteront sinc

La démission  
élection nouvelle,  
appelé à lui succé

QUELQUES LETTRES  
seigneur Diomède Fa  
tologique au Canada. —  
Lacoste, O. M. I., doc  
l'Académie Romaine  
Compagnie d'Imprime

Cette brochure est en  
Saint-Laurent, Montréal ;  
50cts l'exemplaire ; franc

France possède dans l'Amérique du Nord, et ériger en couvent canonique notre maison vicariale d'Ottawa.

\* \* \*

Le 17 juillet, le Très Révérend Père Provincial annonçait à la communauté que, sur le désir que lui en avait exprimé le Très Révérend Père Adam, il acceptait sa démission comme prieur de notre couvent de Saint-Hyacinthe.

Le Très Révérend Père profita de la circonstance pour louer, en termes délicats, le zèle, le tact, le dévouement avec lesquels le Très Révérend Père Prieur s'était acquitté de sa charge durant plus de deux ans. Par ses belles qualités, le Très Révérend Père Adam avait su en effet s'attirer la sympathie de ses religieux et l'estime de tous les amis de l'Ordre.

Tous conserveront de lui le meilleur souvenir et le regretteront sincèrement.

\* \* \*

La démission du T. R. P. Adam ayant nécessité une élection nouvelle, c'est le T. R. P. Gonthier qui a été appelé à lui succéder comme prieur de ce couvent.

### Bibliographie

QUELQUES LETTRES PASTORALES, de Son Excellence Monseigneur Diomède Falconio, Archevêque de Lariste, Délégué apostolique au Canada. — Traduites de l'italien par le R. P. Henri Lacoste, O. M. I., docteur en philosophie et théologie, membre de l'Académie Romaine de Saint-Thomas d'Aquin. — Ottawa. — La Compagnie d'Imprimerie d'Ottawa.

Cette brochure est en vente à la librairie Ville-Marie, 210, rue Saint-Laurent, Montréal; et à l'Université d'Ottawa, Ottawa. — Prix : 50cts l'exemplaire; franco par la poste, 55cts.

USE

1 mois courant, Mgr religieuse les sœurs : Belle — Saint-Barthé- curé de Saint-Sulpice.

MM. A.-C.-H. Paquet, s, sous-diacre, étaient

USE

ne

lle de la fête de la ra lieu, au Cap-de- ligieuse. Sa Gran- s bénira la Tour e Homo, avec les rès nature la Voie ment le *Fac Simile* de Notre-Seigneur

r la solennité, par e Montréal, et sur

INES

t-Hyacinthe : eurt, Provincial de re le 7 juillet, est cinthe mardi matin e Monpeurt vient que la province de

## LA PREMIERE EGLISE

### Dédiée à saint Jean-Baptiste de la Salle à Rome

**L**ES frères des Écoles chrétiennes ont à Rome un collège très florissant. Fondé à l'époque de l'occupation française, il était établi près de la Fontaine de Trévi et connu sous le nom de collège de la place Poli. On y recevait spécialement les fils des militaires français et des familles françaises établis à Rome.

A l'époque où les travaux édilitaires de la ville de Rome furent poussés en avant avec ardeur, les frères quittèrent la place Poli pour s'établir sur la place d'Espagne, dans un vaste et bel immeuble très bien aménagé. Ils construisirent alors une très belle église à trois nefs, sur un terrain qui leur fut cédé par le prince don Alexandre Torlonia. L'église fut achevée en 1888.

Les règles liturgiques défendent de consacrer une église en l'honneur d'un bienheureux, on ne peut que lui ériger des autels. Le vénérable Jean-Baptiste de la Salle venait d'être proclamé bienheureux à l'époque où l'église s'achevait. On renonça à la faire consacrer, et elle reçut la simple bénédiction réservée aux chapelles publiques. Mais maintenant que Jean-Baptiste de la Salle jouit de la plénitude des honneurs que l'Eglise réserve à ses héros, on a pu lui dédier le beau sanctuaire du collège de Saint-Joseph et, le mardi de la Pentecôte, le nouveau cardinal-vicaire, l'Em. Respighi, a accompli solennellement les rites de la consécration liturgique, plaçant l'édifice sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

## AUX PRIERES

Sa Grandeur Mgr James-Augustine Healy, évêque de Portland (Me), Etats-Unis, décédé en sa ville épiscopale.

Sr Sainte-Marie du Perpétuel-Secours, née Mary-Alice-Theresa Donohue, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sr Sainte-Secondine, née Léonie Letonturier, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.